

En dépit des circonstances critiques et difficiles à travers lesquelles le pays a passé durant les trois dernières années, la stabilité commerciale, industrielle et financière du Canada s'est fermement maintenue. Le volume du commerce avec l'étranger dépasse de beaucoup le chiffre qu'il avait atteint durant toute période correspondante des années précédentes, et la balance du commerce a été beaucoup augmentée en notre faveur.

Messieurs de la Chambre des communes :

Les comptes publics pour l'année dernière et le budget pour la prochaine année fiscale vous seront soumis sans délai, et l'on vous demandera de voter les subsides nécessaires pour la poursuite efficace de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

En dépit du désappointement causé par l'état des affaires au théâtre de la guerre en Orient, il n'est pas permis de douter du triomphe de notre cause. L'effort des nations comprises dans l'Empire britannique est encore irréductible, et continuera de l'être jusqu'à la fin. La détermination de toutes les nations alliées et surtout de la puissante République, notre voisine et parente, dont l'immense pouvoir et les ressources illimitées commencent maintenant à se faire sentir pour hâter le dénouement, est également sincère et résolue.

Je recommande vos travaux à la direction divine, plein de confiance qu'ils seront dignes des fins suprêmes vers lesquelles tend notre effort national.

PRESENTATION D'UN BILL PRO
FORMA.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED :
Je dépose devant la Chambre un bill intitulé : Loi concernant les chemins de fer.

Ce bill est lu une première fois.

EXAMEN DU DISCOURS DU TRONE.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, la Chambre décide que le discours de Son Excellence le Gouverneur général sera discuté demain.

COMITE DES ORDRES ET PRIVILEGES.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED :
Je propose que tous les sénateurs présents durant la présente session composent un comité pour prendre en considération les ordres et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et que le dit comité soit autorisé à se réunir dans la salle du Sénat les jours et aussi souvent qu'il le jugera à propos.

La motion est adoptée.

COMITE DE SELECTION.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, les sénateurs dont les noms suivent sont nommés pour composer un co-

mité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant constituer les divers comités permanents durant la présente session, savoir : les honorables MM. Béique ; Bostock ; Casgrain ; Daniel ; Robertson ; Tanner ; Taylor (Leeds) ; Watson et l'auteur de la motion.

Et le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures de relevée.

SENAT.

Orateur : L'honorable JOSEPH BOLDOC.

Mardi, le 19 mars 1918.

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de l'Orateur.

Prière et affaires de routine.

PRESENTATION DE NOUVEAUX
SENATEURS.

L'honorable William H. Bennett (de Midland, dans l'Ontario) est présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable George Taylor.

L'honorable Robert Alexander Mulholland (de Port-Hope, dans l'Ontario) est présenté par l'honorable sir James Lougheed et l'honorable M. Pringle.

COMITES PERMANENTS.

RAPPORT DU COMITE DE SELECTION.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED présente le rapport du comité de sélection nommé pour procéder au choix des sénateurs qui feront partie des différents comités permanents au cours de la présente session. Comme ce rapport est plutôt long, dit-il, je proposerai tout simplement, sans en donner lecture, qu'il soit considéré demain ; dans l'intervalle il aura été imprimé. Peut-être me sera-t-il permis d'ajouter que le comité, dans les circonstances, a cru nécessaire de remodeler dans une certaine mesure les comités de cette Chambre. La raison en est que l'amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, accordant une représentation additionnelle à l'Ouest, comme mes honorables collègues se le rappellent, est entré en vigueur à la dissolution du dernier parlement, et qu'il se trouve actuellement appliqué. En conséquence, neuf nouveaux sénateurs ont été nommés, en plus de ceux qui l'avaient déjà été pour remplacer les disparus. On se trouve à avoir créé de la sorte quatre groupes de 24 cha-